



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E111074 VALABLE JUSQU'AU 02/09/2025

ÉDITÉ LE 06/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/2001
Forme juridique : SARL
Capital : 32 000
Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC SOISSONS 437942345
Siret : 437 942 345 00053
Code NACE : 4332A
Numéro caisse de congés payés : 25489-75
Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP 1247000/001 468186
Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 1247000/001 468186
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : AGENCE FROMENTIN FERMETURE
52 AVENUE DE LA FERTE - MILON
02600 VILLERS-COTTERETS
Téléphone : 03 23 96 30 54
Portable : 0689719763
Fax : 03 23 96 38 06
Responsabilité légale : FROMENTIN DIDIER LEON MAURICE GÉRANT
Site Internet : www.fromentin-fermetures.fr
E-mail : didier.aff02@gmail.com

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 565 448 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire	9	27/07/2023
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.